

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

Compte Chèques Postaux : Ch. DUFFOUR, Bordeaux, N° 4969

ABONNEMENT
UN AN..... 10 francs
Le numéro : 1 fr. 75
Le Abonnements partent du 1^{er} Janvier
Toute personne qui ne se désabonne
ra pas sera considérée comme
reabonnée.

Fondateur : H. LÉVEILLÉ, ☉

Directeur : Ch. DUFFOUR, ☉, I. ⚡

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
16, rue Jeanne-d'Arc
AGEN (Lot-et-Garonne)
FRANCE

NÉCROLOGIE

M. Charles CLAIRE

Nous apprenons la mort d'un confrère lorrain M. CHARLES CLAIRE, né à Rambervillers, le 12 juin 1867 et mort dans sa ville natale qu'il n'a jamais quittée, le 19 mars 1931.

Dès son jeune âge il s'était occupé de recherches botaniques. C'était un savant modeste, observateur exact et fort consciencieux. Il avait étudié spécialement les saules ainsi que les centaurea des Vosges : il avait herborisé avec l'abbé Boulay, l'abbé Gérard et M. Adam de Romont.

Peu favorisé par le sort, M. Claire eut son atelier de reliure et ses biens, de même que presque toutes ses collections scientifiques anéantis par un obus allemand lors de l'avance de l'ennemi en août 1914. Mais, trop méticuleux dans ses déclarations, il toucha une indemnité dérisoire et ne put songer à acheter une nouvelle installation. Pendant quelque temps, il gagna alors sa vie par la récolte de plantes médicinales, mais, bientôt souffrant, il dut se contenter d'une petite pension.

Nous présentons à sa veuve, ainsi qu'à Mademoiselle Claire, nos condoléances émues.

M. Claire avait publié dans les *Bull. Acad. Int. Géogr. bot.* 1898-1900 :

Un coin de la flore des Vosges, études sur les centaurea du Nord-Est de la France et, dans ce *Bulletin*, en 1918 et 1919 : Saules observés dans les Vosges. Notice sur la flore d'ilot de la Mortagne, ainsi que deux petites notes anonymes sur les saules.

E. WALTER.

ADRESSES DE VACANCES

M. COURCELLE, à Nere-Etchola, Hendaye-Plage (Basses-Pyrénées). Tout le mois de juillet.

Ch. DUFFOUR, *Monde des Plantes*, à Caubeta, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Du 1^{er} juillet au 15 septembre.

DEMANDES

M. MARANNE, pharmacie Fénélon, Périgueux (Dordogne), désire acquérir la revue *Le naturaliste*, depuis l'année 1901. Lui faire offres.

A CEDER

COSTE : Flore de France, 3 vol., rel. demi-chagrin, excellent état 800 frs

A. MUTEL : Flore française, 4 vol. reliés et Atlas. 150 frs

S'adresser au *Monde des Plantes*.
Ces prix s'entendent port en sus.

BALLOTA ACETABULOSA Benth.

La Labiée de Grèce et d'Asie Mineure, *Bal-lota acetabulosa* Benth., dont je parlais dans ma Note parue au *Monde des Plantes*, n° 66, Novembre-Décembre, 1929, n'avait jamais été vue dans les Bouches-du-Rhône avant que le professeur Poirault l'eût introduite à la villa Thuret, Antibes (A.-M.) et eût donné des graines aux amateurs pour cultiver cette espèce remarquable, à l'ouest de la Provence. « ...Paraît susceptible d'offrir des pieds *subspontanés* » disais-je. Effectivement, à Marseille, non loin, au Pharo, du jardin-école pour l'ins-

truction des étudiants, un botaniste de mes amis, M. Sylvain Laurans, me signala naguère la présence, en juin 1930, de plusieurs pieds en fleurs, d'une labiée que, pour la détermination du nom très exact, il est retourné prendre en fruits mûrs en octobre. Or, M. Émile Jahandiez, venu me voir le 9 mars dernier (de qui la connaissance immédiate de ce nom provient de la culture du *Ballota* en question, à Carqueiranne près d'Hyères, en 1922, par graines reçues d'Antibes), a jeté, entre mes mains, un regard sur les échantillons cueillis au Pharo par M. Laurans, et certifié leur identité avec la plante de Bentham. Dès lors, nul doute qu'elle ne soit issue, jetée comme balayure, du petit jardin botanique non loin duquel elle végète sur décombres, et qu'elle constitue le premier cas de *subspontanéité* (*plus ou moins de bon aloi* !) prévue en 1929. À ce titre, ce cas figurera sur la liste additionnelle devant paraître, selon l'intention de Marnac et Reynier, en *supplément* à la *Flore des Bouches-du-Rhône, Première Partie : plantes soit adventices, soit subspontanées, soit naturalisées*.

ALFRED REYNIER.

Curieuse Question Grammaticale

Par Alfred REYNIER

I

Habitué au style grammatical correct des taxonomistes français *orthodoxes* (ceux qui se conforment à la manière de voir *classique* du Congrès international de Nomenclature tenu à Vienne en 1905), un de mes amis, M. A. Nirreye, à qui j'avais prêté le *Bulletin de la Société Botanique de France*, séances d'Août-Octobre 1930, vient de m'écrire qu'il y a remarqué, avec grande surprise, à telles pages, telles lignes, dans l'article signé par MM. De Litardière et Marchioni : *Note sur quelques Plantes de la Presqu'île du Cap-Corse*, une façon choquante de s'exprimer grammaticalement. D'où prière de vouloir bien, si je le puis, lui éclaircir ce fait anormal : « Passages choquants : page 455, lignes 28 et 36 ; — page 456, ligne 18 ; — page 461, lignes 23 et 25.

« On y lit *textuellement* [sauf les mots *du*, *LE*, *au* imprimés en romain bas de casse, qu'il est nécessaire, ici, de mettre en relief par de petites capitales] : ...échantillons siciliens *du* subsp. *grandiflora* Hayek ; ... sous *LE* var. *Burnatü* Briq. ; ... seul *LE* var. *genuina* Boiss. ; et sous une forme tendant *au* var. *Salisii* Briq.

« Sans être puriste, dit M. A. Nirreye, n'importe qui, en France, protestera qu'il fallait imprimer (à moins d'ordre donné aux compositeurs typographes de suivre strictement la graphie manuscrite des auteurs de la *Note*) : ... *LA* subsp. *grandiflora* ; ... *LA* var. *Burnatü* ; ... *A LA* var. *setaces*. Car *Subspecies*, *Va-*

rietas, en langue latine, sont aussi bien FÉMININS que Sous-Espèce, Variété, en langue française ! ».

II

Je ne suis pas pédagogue, c'est pourquoi éclaircir pareil problème du MASCULIN choquant mon ami A. Nirreye constitue une recherche embarrassante, en l'absence d'un *notu benè* de M. De Litardière touchant la rédaction de son coauteur M. Marchioni. On me permettra donc de supposer que ces *DU*, *LE*, *AU* (au lieu de *DE LA A LA*) sont des italianismes tenant à l'affluence doctrinale de plusieurs savants descendus d'Allemagne pour professer dans des Facultés de la péninsule voisine de la Corse orientale, surtout de Bastia (M. Marchioni y est professeur au lycée de cette ville, près de laquelle il a découvert diverses plantes intéressantes dont parle la *Note* en question).

Quel a été, à travers l'Italie, d'où il a pu quelque peu rayonner, l'enseignement didactique de ces Allemands, sinon force commentaires sur les : *Espèce affine* !, *Petite Espèce* !, *Espèce élémentaire* !, *Trinôme* !, etc. De là des motifs, peut-être valables en pays prétendus *non-retardataires* (! ?), pour la substitution, par M. Marchioni, du MASCULIN au *fémnin* !

III

Après tout, il s'agit, ici, selon le désir de M. A. Nirreye, d'éclaircir certains passages de la *Note* de MM. De Litardière et Marchioni ; or, on y arrive, sans peine (même en conservant l'article au MASCULIN), par l'introduction d'un seul mot anodin : *concept*, et de quelques guillemets ; par exemples :

Page 455, lignes 28 et 36, mon ami A. Nirreye sera invité à lire : ... La plante cap-corsive paraît identique aux échantillons *du* (1) *concept* « subsp. *grandiflora* Hayek ; ... nous avons pu nous convaincre que les *Minuartia verna* de l'étage alpin corse sont inséparables *du* *concept* « subsp. *grandiflora* Hayek ».

De même, page 456, ligne 18, on aurait dû, d'après moi, imprimer : ... *L'Arenaria saxifraga* Fenzl. se présente, à Tre-Pieve, sous *LE* *concept* « var. *Burnatü* Briq. » et sous une forme tendant *au* *concept* « var. *Salisii* Briq. » Page 457, ligne 1, lire encore : ... Seul, jusqu'ici, *LE concept* « var. *genuina* Boiss. » était signalé en Corse.

Page 461, ligne 23 et 25, également : ... Ces plantes que l'un de nous (R. Lit.) a rattachées *au* *concept* « var. *vulgaris* Neil » doivent, pensons-nous aujourd'hui, être plutôt considérées comme des formes de passage *au* *concept* « var. *setaces* Koch ».

Tel est mon essai d'éclaircissement, que MM. De Litardière et Marchioni voudront bien me pardonner.

(1) Provisoirement, je maintiens *DU*, *LE*, *AU* en petites capitales ; mais c'est pour la seule intelligence de mon essai d'éclaircissement.

LE GUI

Nous venons de retrouver une liste des arbres porte-gui du jardin botanique de Dijon ; elle avait été établie à notre instigation, en 1926, par M. Henri Grimm, jardinier en chef du ravissant jardin de l'Arquebuse. La voici : *Betula verrucosa*, *Alnus glutinosa*, *Salix babylonica*, *Populus divers*, *Carpinus betulus*, *Ulmus montana*, *Celtis occidentalis*, *Acer campestre*, *A. Pseudoplatanus*, *A. platanoides*, *Crataegus coccinea*, *Cydonia japonica*.

Tubeuf, dans sa grande et belle « Monographie der Mistel », parue en 1923, considère les ormes comme immunes contre les attaques du gui ; l'indication de Dijon demanderait, peut-être, à être vérifiée, car des Balais de sorcière haut perchés ont déjà été pris pour ce parasite.

Dans les parcs des villes il peut être intéressant d'observer les espèces exotiques sur lesquelles s'installe le gui ; certains d'entre eux sont, parfois, de vrais parcs à gui.

Dans celui de l'Orangerie, à Strasbourg, nous l'avons observé sur les essences exotiques suivantes : *Acer dasycarpum*, *Gleditschia*, *Juglans cinerea*, *Juglans nigra* ; à côté, au Waiken, le long du terrain des expositions, les vieux noyers noirs d'Amérique sont tous garnis de beaux bouquets de gui.

Aux environs de Saverne, le gui n'est fréquent que sur les tilleuls, les pommiers et les peupliers noirs et du Canada ; il est plutôt rare sur les trois érables indigènes, le sorbier des oiseaux, les aubépines et le robinier.

Dans beaucoup de flores régionales on peut lire que le gui est fréquent, entre autres, aussi sur le poirier ; c'est là une indication reprise et non basée sur de propres observations. Presque tous les poiriers sont immunes et réagissent d'une façon assez vive contre les attaques du parasite qu'il font périr (1) ; bien rares sont les individus qui lui permettent de s'installer sur leurs branches. Un de nos amis, le professeur Florent Zuber a été assez heureux de découvrir deux poiriers porte-gui : l'un, bel arbre centenaire, entre Saverne et Ottersthal et l'autre dans la banlieue de Sarre-Union, sur le versant opposé des Vosges. De nombreuses branches de ces poiriers, après avoir été sucées par les racines profondes du gui présentent, après la mort de l'hôte indésirable, des déformations curieuses qui ont, tout à fait, l'aspect de balais de sorcière.

Il ressort des travaux et des nombreux essais du professeur Tubeuf, de Munich, que le gui du sapin, de même que le gui du pin forment des races biologiques différentes de celle du gui des arbres feuillus.

(1) CHALON : Un mot sur la germination du gui, in *Bull. Soc. roy. bot. Belg.*, séance du 3 déc. 1899.

LAURENT : Phénomènes toxiques provoqués par les plantules du gui chez le poirier, in *Bull. Agr.*, 1900, 493.

En dehors de l'*Abies pectinata* on a observé le *gui du sapin* encore sur l'*Abies cephalonica*, l'*A. Nordmanniana* et l'*A. cilicica*.

Il est abondant et répandu dans les sapinières des Vosges, sur les versants chauds des vallées ouvertes sur la plaine d'Alsace il peut monter jusque près de 900 mètres ; sur le versant lorrain, plus frais, de même que dans les Vosges gréseuses du nord, comme dans le pays de Dabo il s'arrête déjà à 500 et 550 mètres. Il poursuit le sapin jusqu'à son extrême limite dans la vallée de la Zinsel et a déjà réussi à s'introduire, plus au nord, dans les environs de Bitche, dans des plantations récentes de sapin.

Le *gui du pin* (*viscum laxum*) habite les pins silvestres, *P. laricio*, *P. montana* et *Picea excelsa* (rare). Il est rare dans les Vosges et, uniquement sur le pin silvestre ; on peut le trouver sur quelques arbres non loin de la frontière entre Bitche, Viederbroun et Wissembourg, mais il est plus répandu dans les montagnes qui forment le prolongement des Vosges dans le Palatinat. En plaine on peut le voir, abondant, dans certains cantons de la vaste forêt de Haguenau. C'est d'ailleurs ici, dans les sables des terrasses diluviales de quelques rivières des Vosges, au nord de Strasbourg, qu'on rencontre l'unique station naturelle, *en plaine*, du pin silvestre (1).

EMILE WALTER.

Toujours les Hybrides inverses

Deuxième réponse à M. le Dr Guétrot

Je ne pensais pas avoir à prolonger la controverse engagée à propos des hybrides inverses, les thèses en présence ayant été suffisamment exposées. Mais la tournure inattendue que M. le Dr Guétrot donne à la discussion m'oblige à une nouvelle réponse.

Les quelques observations que j'avais présentées sur certaines de ses assertions étaient la reproduction presque textuelle de celles que je lui avais soumises au cours d'une correspondance assez longue. La contradiction ne l'irritait pas à cette époque et nos relations épistolaires étaient demeurées empreintes de la plus grande cordialité. Tout change brusquement dès que la discussion devient publique. Est-ce ma faute si elle l'est devenue ?

Il semble que M. Guétrot ait à me reprocher des « attaques personnelles ». Or, je ne crois pas avoir manqué, à aucun moment,

(1) La race de plaine du Pin silvestre, connue comme Pin de Haguenau en France et comme Pin de Darmstadt en Allemagne, diffère notablement de celle de la montagne, la race noble des Vosges. Cette dernière est bien représentée dans les forêts de Waugenbourg et Obersteigen (Bas-Rhin) ; on peut y voir des pins de 42 mètres de haut avec des fûts rectilignes, c'est ici que se trouvent probablement les plus beaux pins de France et d'Allemagne.

à la courtoisie qui est de règle dans toute discussion scientifique. Sans doute on s'explique qu'il n'ait pas vu sans un peu de mauvaise humeur s'élever certaines objections contre des conceptions qui, dans sa pensée, devaient être pour l'hybridologie ce qu'a été la réforme de Linné pour la « spécificité végétale » (Cf. *Pl. hyb. de Fr.*, I-II, p. 7), mais celles que j'ai cru devoir formuler ne pouvaient justifier le ton agressif, parfois injurieux, qu'il apporte dans sa réplique.

Il me serait facile d'user de représailles, mais de telles armes me répugnent. Je me bornerai à lui faire remarquer qu'il est parfois imprudent de porter sur quelqu'un des jugements aussi sévères et aussi dépourvus d'aménité. (En tout cas ce n'est pas faire preuve d'une grande modestie). Il faut en effet être en mesure de prouver ce que l'on avance, il faut en outre être — ou se croire — au-dessus de toute atteinte et être bien convaincu de sa propre supériorité.

Sur le fond même du débat, M. Guétrot n'ayant réfuté aucune de mes objections, il serait superflu de présenter de nouveaux arguments à l'appui de la thèse que j'ai soutenue. Mais — c'est l'unique objet de cette deuxième réponse — je crois utile de dénoncer le procédé de discussion employé par lui et qui consiste à se placer toujours à côté de la question, à démontrer des vérités que nul ne conteste et qu'il croit ou veut faire croire contestées, à faire porter ses critiques non sur le texte même qu'il commente mais sur quelques propositions brèves qui en sont une traduction erronée et qu'il réfute à grand renfort de vérités premières. Pour parler net, je lui reproche de me faire dire autre chose que ce que j'ai dit sinon tout le contraire.

Il semble que la moindre critique lui fasse perdre tout sang-froid ; il y voit des choses énormes, monstrueuses et il s'évertue à pourfendre des fantômes. Un confrère, qui a bien voulu me faire part de ses impressions, a trouvé le mot juste : il se bat contre des moulins à vent.

Déjà, parce que j'avais contesté que les hybrides inverses soient tous et toujours dissemblables, on l'a vu démontrer leur existence que personne ne conteste et tonner contre leurs « négateurs » qui n'existent pas. Mes efforts pour chasser cette chimère de son esprit n'ont pas complètement réussi : deux fois encore elle réapparaît dans sa réplique.

Aujourd'hui, autre obsession qui sera le leit motiv de sa longue diatribe : ce sont les lois générales de l'hybridité, « c'est-à-dire de la fécondation », que j'attaque et il accourt à leur défense. Il a, en effet, découvert dans mon texte une idée générale qui lui permet, dit-il, de poser solidement la question — en réalité de la déplacer. Il me fait dire que ces lois « varient avec les familles, voire même avec les espèces ». Et comme je n'ai sans doute pas exprimé ma pensée avec la clarté néces-

saire, il la condense, « en style clair », en deux propositions : « Les expériences des hybridologues sont contradictoires, donc les lois générales de l'hybridité n'existent pas ».

Avec quels verres déformants a-t-il pu lire toute la partie de ma réponse allant de la page 5 col. 2 à la page 21 col. 1, dans laquelle se trouvent les deux passages qu'il reproduit *in extenso*, pour y voir de semblables « affirmations » ? J'ai contesté non pas qu'il existe des lois de l'hybridation mais que l'influence respective des parents, c'est-à-dire le plus ou moins de ressemblance de l'hybride avec l'un ou l'autre de ceux-ci, soit soumise à une loi générale, c'est-à-dire à une loi applicable à la généralité des hybrides. Ce qui varie avec les espèces ce ne sont pas les lois de la génération, ce sont, ai-je dit, les effets de l'hybridation, non pas certes tous les effets mais ceux dont il était question : la façon dont les caractères des parents se combinent ou se répartissent dans les hybrides.

Où ai-je admis que « les résultats contradictoires d'expériences exécutées sur les mêmes espèces et dans les mêmes conditions soient également vrais » ? La fausseté évidente d'un tel raisonnement ne résulte que de l'addition faite par M. Guétrot des mots que je souligne. Et c'est moi qui néglige les principes élémentaires de tout raisonnement humain ! La ficelle est ici vraiment trop grosse ! Les expériences dont j'ai parlé n'ont pas été faites sur les mêmes espèces mais sur des espèces différentes.

Des botanistes, expérimentant sur des *Cistus*, des *Oenothera*, des *Lycnis*, etc., ont obtenu des hybrides réciproques dissemblables, les uns plus voisins de la mère que du père, d'autres se rapprochant plus du père que de la mère, d'autres encore tenant du père par les organes floraux, de la mère par les organes végétatifs, ou inversement. (Il n'est guère contesté aujourd'hui que les idées de Linné, celles de D. C. et d'Herbert, celles de Lévêillé, de Regel, etc., ne s'appliquent qu'à des cas particuliers). Par contre, d'autres botanistes, expérimentant sur d'autres espèces, n'ont constaté aucune différence appréciable entre les hybrides réciproques qu'ils ont observés. C'est ainsi que Naudin, dans ses expériences sur des *Datura*, des *Nicotiana*, a obtenu des hybrides réciproques si parfaitement semblables les un aux autres, aussi bien entre espèces éloignées qu'entre espèces voisines, « que les deux lots auraient pu facilement se confondre en un seul. »

Que faut-il en conclure ? Que les expériences qui ont donné tel ou tel résultat sont seules valables ? Jusqu'à preuve contraire je préfère croire que toutes ont été bien conçues et bien exécutées et par conséquent m'en tenir à mes précédentes conclusions.

Un exemple suffira pour montrer qu'on ne peut, sans risques d'erreurs, déterminer le rôle (mâle ou femelle) joué par les espèces

génitrices dans une hybridation d'après les seuls caractères de l'hybride et l'influence supposée du sexe de ses facteurs. A une certaine époque M. Guétrot croyait que « les botanistes sont en général (?) d'avis que c'est la plante mère qui impose le plus souvent son faciès à l'hybride, surtout en ce qui concerne l'appareil reproducteur ». C'est pourquoi il pensait que le *Juncus glaucus* était la mère du *J. conglomeratus* × *glaucus* que j'avais trouvé près de Rochefort en raison de l'anthèle lâche et surtout des 6 étamines de cet hybride. Or, les conditions topographiques indiquaient nettement une origine inverse. Il semble bien que dans ce cas on doive attribuer les deux caractères ci-dessus non à l'action prépondérante d'un sexe sur l'autre mais à la prépondérance d'un caractère sur celui qui lui est opposé dans l'autre parent. Les *Juncus* ont normalement 6 étamines et, dans ce genre, l'anthèle est ordinairement lâche (le *J. conglomeratus* a lui-même une variété à anthèle lâche presque aussi répandue que le type). Rien d'étonnant que ces caractères tendent à se retrouver dans l'hybride quel que soit le sens dans lequel a lieu l'hybridation.

M. Guétrot m'impute un autre « bel exemple de raisonnement faux » pour avoir, dans une proposition énoncée par lui, remplacé un terme par un autre. L'argumentation dont je faisais la critique était celle-ci : Deux espèces voisines, en se croisant respectivement avec une troisième, donnent parfois des hybrides qu'on a peine à distinguer l'un de l'autre (Ex. : *Viola Lamberti* et *V. Fouilladei*). Néanmoins on donne à ces hybrides « isomorphes » des noms différents. « Pourquoi dès lors confondre dans un même nom deux hybrides inverses sous prétexte qu'ils présentent une grande ressemblance ?... Les principes de la raison exigent que la cause (similitude) étant la même dans les deux cas les effets soient également les mêmes. »

J'avais tout autant le droit de substituer, dans la phrase soulignée, le terme *individus* au terme *hybrides inverses* que M. Guétrot avait celui d'y introduire ce dernier terme. M. Guétrot n'a pas compris qu'en proposant cette substitution je voulais lui faire saisir, par l'absurdité des conséquences en résultant, l'erreur qu'il commettait en pensant qu'il pouvait conclure des hybrides isomorphes (issus de croisements d'espèces différentes) à des hybrides inverses (issus du croisement des mêmes parents). J'ai consacré à la réfutation de son raisonnement plusieurs alinéas et il ne dit rien contre mon argumentation. Il n'a pas vu qu'en formulant cette seule critique il ne démontrait pas la fausseté de mon raisonnement mais prononçait la condamnation du sien. « Tel cuide engeigner autrui... »

Je ne me défie pas d'un syllogisme mais je me méfie des raisonnements qui n'en ont que l'apparence et où se cachent les pires sophismes. Si limitées que soient mes connaissances

en Logique elles sont cependant suffisantes pour me permettre de distinguer un raisonnement sophistiqué d'un raisonnement rigoureux. Ajouterai-je qu'un syllogisme n'est pas un théorème et avouerai-je que je me méfie aussi d'un théorème jusqu'à ce qu'il soit démontré ? Mais je ne me risquerai pas davantage à suivre M. Guétrot en ses digressions philosophiques d'ailleurs bien inutiles : je craindrais trop de confondre le principe d'identité avec le principe de causalité et de prendre pour des principes de la raison les *tables de présence* de Bacon ou la *méthode de concordance* de Stuart Mill.

Pour démontrer que les « expériences d'hybridation » ne varient pas avec les familles, etc., M. Guétrot ne trouve rien de mieux que de citer trois « exemples topiques » : deux cas où le même hybride, obtenu une fois artificiellement, est rencontré une autre fois dans la nature (1) et un troisième cas où un hybride trouvé en Suisse est retrouvé en France ! Il lui serait facile, dit-il, de citer d'autres exemples. Je n'en doute pas. Ce n'est pas trois mais des centaines, presque tous les hybrides, qui découverts d'abord sur un point ont été ou pourront être retrouvés en d'autres. Quels rapports ces faits ont-ils avec le litige ? Je parlais d'effets différents d'un hybride à l'autre et M. Guétrot m'objecte des effets identiques chez le même hybride ! Toujours la même méprise, ou la même diversion, que j'ai suffisamment commentée plus haut.

En ce qui concerne le *Scirpus Scheuchzeri*, on peut se demander si, en introduisant cet hybride dans le débat, M. Guétrot n'a pas eu pour seul but de mettre en évidence sa perspicacité et ma légèreté. Un mot d'explication ne sera donc pas de trop.

Il est exact qu'avant la publication de mon *S. pseudo-carinatus* (2), j'avais reçu de lui (lett. 12 sept. 1925) la traduction d'un passage du *Synopsis* d'Ascherson et Graebner où il est question du *S. Scheuchzeri* mais où ces auteurs ne donnent aucune description de cet hybride qu'ils considéraient d'ailleurs comme très douteux. Le renseignement permettait si peu l'identification de la plante française avec la plante suisse que, dans la même lettre, M. Guétrot écrivait : « En résumé, vous avez trouvé, je crois, deux plantes bien nouvelles (l'autre était un junc) qui sont votre création et auxquelles j'estime que vous avez strictement le droit d'attacher votre nom. » Il ne trouvait pas alors qu'en donnant un nom à ma plante j'allais « un peu vite ! ».

(1) Si M. Guétrot « s'était donné la peine de lire un peu moins rapidement mon texte » il aurait vu que je n'ignore nullement la découverte faite par M. Gagnepain dans la nature d'un *Lychnis* qu'il avait obtenu expérimentalement puisque j'en ai parlé dans ma première réponse.

(2) Il paraît qu'en découvrant cet hybride j'ai fait « sans le savoir » une expérience. C'est bien sans le savoir en effet. Je ne suis pas fâché d'apprendre que chaque fois qu'il m'arrivera de rencontrer un hybride déjà trouvé ailleurs je ferai une expérience.

En admettant que la plante charentaise soit identique à la plante suisse — ce qui n'est pas absolument démontré, M. Guétrot n'ayant pas vu d'échantillons de cette dernière et la concordance de diagnoses incomplètes n'étant pas une preuve suffisante — on ne peut voir dans la similitude des deux hybrides la preuve que les parents ont joué le même rôle dans leur procréation. Ce serait admettre *a priori* la dissemblance générale des hybrides inverses, c'est-à-dire s'appuyer sur une loi dont l'existence reste à démontrer. Et résoudre la question par la question est, si je ne me trompe, commettre une pétition de principe.

Nul ne saurait contester que l'existence de deux plantes identiques soit due à une même cause. Cette cause est ici le croisement des deux mêmes espèces. C'est tout ce qu'on peut affirmer. Mais on ne pourrait, par une fausse application du principe de causalité (que M. Guétrot nomme principe d'identité) affirmer que le même croisement donnera nécessairement des hybrides identiques. Une infinité de causes et de circonstances accessoires dont l'analyse est impossible interviennent qui peuvent faire varier les résultats. M. Guétrot ne pourrait contester ces faits sans se mettre en contradiction avec lui-même puisqu'il a admis (*Pl. hybr., I-II, p. 17*) que dans les croisements où les mêmes parents ont joué le même rôle certains hybrides ressemblent davantage au père, d'autres à la mère et qu'il a, par exemple, considéré comme des *Ornithopus perpusillus* fl. f. × *compressus* fl. m. les formes *super-perpusillus* et *super-compressus* si différentes l'une de l'autre.

Les lois de l'hybridité, nous apprend M. Guétrot, sont encore inconnues parce que les hybrides ont été trop souvent étudiés comme s'ils étaient des espèces. (Voilà qui est assez irrévérencieux pour tant de botanistes de valeur qui ont fait sur les hybrides des études pourtant précieuses). « Il faut faire intervenir la biologie ». Ne l'a-t-on pas fait avant lui ? (Il n'apparaît pas que dans ses travaux les recherches biologiques aient une place prépondérante). Que je ne connaisse guère la biologie, qui comprend presque toutes les sciences naturelles, soit, mais que par surcroît je m'en moque aisément, il exagère. Si je ne m'étais promis de garder la modération désirable je dirais qu'après être sorti des limites de la courtoisie il dépasse celles de la bonne foi. Aurait-il perdu le souvenir de la lettre dans laquelle, à propos de son assertion : « la nomenclature est la question essentielle de l'hybridité » (1), je lui disais que je trouve bien moins d'intérêt à rechercher si un hybride doit être nommé X ou Y qu'à l'étudier dans sa vie pour en reconnaître la nature et l'origine ? Le but de l'hybridologie, lui disais-je aussi, me

semble être surtout de découvrir les lois de l'hybridité et j'émettais l'avis que l'importance scientifique de sa publication sur les plantes hybrides serait encore accrue s'il ajoutait aux diagnoses originales des hybrides des renseignements sur les recherches faites dans le but de prouver leur hybridité : essais de croisements artificiels, expériences de culture, examens de pollens, etc.

M. Guétrot dit encore que les hybrides inverses ont été constatés dans des cas si nombreux que les botanistes ont pris l'habitude de distinguer deux formes suivant que l'hybride ressemble davantage à l'un ou à l'autre parent. « Le cas est si fréquent qu'en somme il est général ». Il y a là une généralisation illégitime aggravée d'une nouvelle pétition de principe. Généralisation illégitime, car c'est négliger les cas aussi nombreux où il n'a été constaté qu'une forme à peu près intermédiaire entre les parents, et ceux où il en a été constaté trois (deux extrêmes et une intermédiaire) ou plus encore. Pétition de principe, car il faudrait d'abord prouver que les deux formes constatées sont des hybrides inverses pour pouvoir en tirer argument en faveur du dimorphisme constant et général des hybrides inverses.

Il est pourtant un passage de sa réplique (p. 36) où M. Guétrot semble revenir à une plus saine appréciation des choses. Est-il indifférent ou non que le rôle des parents soit interverti ? Ou bien les hybrides inverses sont-ils homomorphes en certains cas, dissemblables en d'autres ? Il convient que ces questions restent à résoudre. Je prends acte de cet aveu qui me suffit : pour proposer les hybrides inverses comme base essentielle de la classification des hybrides il faudrait d'abord établir qu'ils sont, de façon constante et générale, morphologiquement dissemblables.

Nul ne conteste l'utilité, la fécondité de l'hypothèse. M. Guétrot entendrait-il, à ce propos, m'attribuer une hérésie de plus ? Je ne crois pas avoir jamais dit qu'une hypothèse doit être rejetée quand elle ne peut actuellement donner toutes ses preuves. Mais toute hypothèse doit être suggérée par les faits. Elle doit s'accorder avec eux, avec tous. Elle doit être vérifiée sans parti pris et, si elle est démentie par les faits, même par un seul, être abandonnée sans regret. On ne peut tirer d'une simple hypothèse un principe fondamental.

Et maintenant, sans attendre la fin de la réplique de M. Guétrot, je déclare la discussion close en ce qui me concerne. S'il tient à avoir le dernier mot, il pourra tout à son aise la poursuivre sur le ton agressif qu'il a inauguré, multiplier les propos désobligeants et imaginer de nouvelles diversions. Je n'y répondrai pas. Mais je prie ceux de nos confrères qui auront la patience de suivre jusqu'au bout cette trop longue polémique de bien vouloir, avant de prendre parti, confronter ses critiques aux textes critiqués et vérifier si ses dé-

(1) L'hybridité est pour M. Guétrot tantôt un « phénomène » tantôt une « science ». Il emploie parfois ce mot avec le sens d'hybridation ou d'hybridologie.

monstrations s'appliquent exactement aux questions en litige et si les idées dont il entend prouver la fausseté sont bien celles que j'ai émises.

A. FOUILLADE.

Un grand investigateur qui vient de mourir

Par le Frère SENNEN, E. C.

(Suite et fin)

Toutes ces découvertes ont été publiées dans le Bulletin de la Société botanique de France, comme nous l'indiquons ci-dessus.

D'autres ont paru dans *Le Monde des Plantes* : *Cistus Revoli* (*alyssoides* × *Salvifolius*) C. et S., de l'Ardèche ; *Acer Peronai* Scheve-
rin (*Monspessulanum* × *Opulifolium*), de l'Aveyron ; *Medicago Revoli* (*falcata* × *Lupina*) C. et S., de l'Ardèche ; *Cnidium apioi-
des* Spr., de la Lozère ; *Leonurus Cardiaca* L. sp. *villosus* Desf., du Cantal ; *Sideritis Hyssopifolia* L., de l'Aveyron unique localité connue située entre les Alpes et les Pyrénées ; *Brunella Codinae* (*alba* × *Hyssopifolia*) Sennen de l'Ampourdan, trouvé dans l'Aveyron, ainsi que *B. Gentianifolia* (*Hyssopifolia* × *vulgaris*) Pau ; *Globularia nana* Lamic., dans l'Hérault ; *Salix dichroa* Döll. (*aurita* × *purpurea*), dans l'Hérault, la Lozère, la Haute-Loire ; *Salix fruticosa* Döll. (*aurita* × *viminialis*), S. *Seringeana* Gaud. (*Caprea* × *incana*). S. *Wimmeriana* G. G. (*Caprea* × *purpurea*). S. *Smithiana* Willd. (*Caprea* × *viminialis*), en Lozère ; *Betula intermedia* Thomas (*nana* × *pubescens*), en Lozère et dans la Haute-Loire ; *Luzula flavescens* Gaud., en Lozère, nouveau pour les Cévennes ; *Festuca rubra* ssp. *microphylla* St. Y., en Lozère. Nous n'avons cure d'épuiser le filon. Mais suivant l'activité de Soulié sur un autre rayon, nous trebuchons contre une *Note sur 200 plantes nouvelles par MM. les abbés Coste et Soulié*, de 121 pages, parue en 1917, dans le Bulletin de la Société botanique de France. Coste et Soulié ont aussi publié la florule du val d'Aran.

Dans Arvet-Touvet (Camille) : *Hieraciorum præsertim Gallix et Hispanicæ Catalogus Systematicus* le nom de Soulié figure d'un bout à l'autre, pour les localités des Cévennes et des Pyrénées françaises et espagnoles principalement.

A un moment, son labeur scientifique déborda vers les coléoptères et les lichens. Vers la fin, il vit dans la bicyclette un moyen économique de franchir de grandes distances sur nos belles routes nationales. Le surmenage ajouté au manque de soin de sa santé et peut-être aux privations forcées, l'avaient finalement réduit à l'impuissance. Il ne sut jamais se plaindre, il supportait tout ce dont il ne pouvait par lui-même se libérer. *Abstine et sustine*. Et, peu à peu, année par année, depuis que les courses lui devinrent impossibles, il descendait les degrés vers la tombe.

dernier lit des plus actifs et des plus forts. Il nous a plu lui donner un souvenir personnel d'estime et d'amitié, en rappelant ses durs travaux et leurs étonnants résultats en découvertes inouïes dans le champ merveilleux, encore incomplètement exploré, de la géo-botanique, qui enchante l'universalité des humains, quoi que bien peu, qui le pourraient, ne savent pas au plaisir de regarder, mêler celui bien plus grand d'étudier.

Le nom de Soulié est impérissable, attaché qu'il est aux plus belles découvertes régionales, souvent donné par ses amis aux formes nouvelles qu'il a tirées des ombres de l'ignorance. Il n'est pas exposé à tomber dans l'oubli. Mais son enthousiasme, ses fatigues, ses efforts désintéressés, n'étaient pas à l'abri de l'indifférence même des plus zélés. C'est pour qu'il fût mieux connu et plus apprécié, que nous avons, un instant, relégué d'absorbantes besognes, et rassemblé, pour les parcourir attentivement, les nombreuses publications où sont consignées ses découvertes. Ainsi documenté, nous avons pu écrire ces pages qu'on nous avait demandées à sa mémoire. Généreusement nous y avons mis notre temps et notre cœur.

Qu'il vive, ce vaillant, ce silencieux, ce désintéressé, dans un monde immortel, avec les Héribaud, les Coste, les Arvet-Touvet, les Sudre, les Gautier, les Bianor, les Cadeval !

Barcelone, le 1^{er} novembre 1930.

LA FLORE DU TIBIDABO

Par le Frère SENNEN, E. C.

CAPPARIDÉES (*acées*), Jussieu (350 sp.)

La famille des capparidées n'a pu conserver dans notre flore que quelques espèces méditerranéennes. Elle groupe, en une trentaine de genres, ses 350 espèces environ, qu'elle répartit dans les régions chaudes tropicales des deux hémisphères. Les rares espèces que les deux genres *Cleome* (70 sp.) (1) et *Capparis* (153 sp.) nous ont laissées, sont donc des naufragées échappées aux cataclysmes des époques géologiques, et des témoins de ces âges paradisiaques où les températures de nos zones ne différaient pas ou presque pas de celles des zones équatoriales. Celles qui ont pu s'adapter à de nouvelles conditions d'existence amenées par la déperdition de la chaleur du début, se sont maintenues ; les autres ont disparu, voilà tout ; mais nous n'entendons pas qu'il y ait eu émigration, en dehors des moyens de dispersion dont sont encore douées aujourd'hui certaines graines. Aux espèces disparues, l'œuvre créatrice en a substituée

(1) Ce nombre est de Bois-Durand, en qui nous puisons d'ordinaire cette statistique d'espèces, ne signale que 50 sp. De nouvelles investigations accroissent tous les inventaires. Vive le progrès !
Alerte l'activité des jeunes !

d'autres simultanément avec la succession des époques géologiques, comme l'enseigne la paléobotanique des strates sous-jacentes à notre sol. Faune et flore, tout a été remanié, sans doute avec une éternelle lenteur, à travers des siècles dont le géologue s'aventure à supporter le nombre.

CAPPARIS, (*Tournefort*), L. (153 sp.)

Capparis rupestris Sibthorp et Smith : *C. spinosa* var. *inermis* Pers.

Hab. — Alentours de Barcelone, au pied du Tibidabo, toujours par de vieux murs : Pedralbes, Can Notari, près Horta. Se conserve encore par les ruines de S. Geronimo, au-dessous de Vista Rica.

Note. — Les boutons floraux du câprier, cueillis non ouverts et confits dans du vinaigre portent le nom de câpres : elles sont employées comme condiment, à l'instar des cornichons. Nos coteaux ensoleillés, même les plus arides, en donneraient de grosses quantités, qui diminueraient d'autant les importations. Chaque pied produit une moyenne de 1 kilogramme.

Le type *C. spinosa* L., abonde par les basses et arides sierras argilo-gypso-calcaires de Murcie, aux alentours de Lorca, Totana, Alcantarilla, etc., etc., selon le Prodrômus, dans toute l'Andalousie, associé à des espèces rudérales et à des groupes d'halophytes : *Zygophyllum Fabago*, *Peganum Harmala*, *Frankenia Weblii*, *Carthamus arborescens*, et nombreuses salsolacées.

Bois signale *Cleome ciliata* Schumann et Thonner (Thonning ?), dont les feuilles de saveur poivrée sont consommées, en guise de légume, par les habitantes de la région du lac Tanganika, et le R. P. Duss (cf. Bois) dit, dans sa flore, que le *Gynandropsis pentaphylla*, de la même famille, est utilisé par les indigènes et les créoles des Antilles françaises, pour la préparation du « calalou », mets très apprécié du pays.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

CRYPTOGAMES

Champignons.

- 262 Gilbert (E. J.) : *Les Amanites rares des environs de Nice*. [Riviera scientifique (1930) 33-38.]

Etude précise, par le spécialiste du genre, des *Amanita lepiotoïdes*, *baccata*, *gemmata*, ainsi que des (*Amanita*) *Lepidella Boudieri* et *Vittadini*.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Anjou.

- 263 Préaubert (E.) : *Relevé d'herborisations en Anjou 1928-1929*. [Bull. de la Soc. d'Etudes Scientifiques d'Angers (1929) et tire à part (1930) 17 p.]

L'auteur, qui vient d'être nommé Conservateur de l'Herbier Lloyd, étudie successivement la flore autochtone, la flore d'introduction, et la flore en voie d'extinction. A signaler notamment les études sur *Bidens radiata*, *Cirsium semidecurrens* (*bulbosum* × *palustre*), *Muscari botryoides*, *Lelierrei*, *Courtilleri*, *Carex Bœninghausiana* (*paniculata* × *remota*), *Milium scabrum*, *Poa palustris*, *Equisetum littorale* (*limosum* × *arvense*), *Cicuta virosa*, *Panicum distichum*, *Rosa sempervirens*.

Bourgogne.

- 264 Chouard (P.) : *Limites de la végétation dans le Tonnerrois et les pays bourguignons*. [C. R. de la Soc. de Biogéographie (1930), et tiré à part 12 p., 1 pl. hors-texte 1 carte.]

Pyrénées.

- 265 Chouard (P.) et Bat (H.) : *Note sur les milieux aquatiques du massif de Néouvielle (Hautes-Pyrénées)*. [B. S. B. F. (1928) 986-997, 1 pl. hors-texte, carte schéma] Etude du rôle des végétaux dans le comblement des lacs et le colmatage des prairies.
- 266 Chouard (P.) et Prat (H.) : *Note sur les tourbières du massif de Néouvielle (Hautes-Pyrénées)*. [B. S. B. F. (1929) 113-130, 5 pl. dont 1 hors-texte.]

Les auteurs distinguent les *tourbières de suintement* dans les prairies ou le long des pentes et les *tourbières en bordure d'eau libre* généralement flottantes. Les dernières jouent un rôle prépondérant dans le comblement des lacs.

Vosges.

- 267 Walter (Em.) : *Les grands froids de l'hiver 1928-1929 et leur influence sur la végétation*. [Bull. de l'Assoc. Philomatique d'Alsace et de Lorraine (1928-1929) 258-281.]

HISTOIRE DE LA BOTANIQUE

- 268 Joachim L.) : *Paul Dumée (1849-1930)*. [B. S. M. F. (1930) 151-155. portrait et bibliogr.] Docteur GUÉTROU.